

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 1-2

Rubrik: Convocations ; Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion mensuelle **lundi 10 février 1986, à 20 h. 30**, au local, **Brasserie Feldschlösschen**, route des Jeunes, Aca-cias.

M. J.-P. Dalphin, inspecteur cantonal des ruchers, présentera des clichés récents sur le varroa.

Réservez votre soirée.

Le comité

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

Assemblée générale des délégués

Samedi 15 février 1986, à 13 h. 30, à Lausanne, Buffet de la Gare, 1^{er} étage, salle des Vignerons.

Ordre du jour

1. Contrôle des délégués et ouverture de l'assemblée.
2. Lecture et approbation du PV de l'assemblée des délégués du 16 février 1985.
3. Rapports:
 - a) du président
 - b) du caissier,
 - c) de la commission vérificatrice des comptes: la vallée de Joux et Avenches.
4. Approbation des comptes de l'exercice 1985 et décharge au comité.
5. Etude et approbation du budget de la FVA pour 1986.

6. Décision quant à la cotisation pour l'exercice 1986 (point fixé par les statuts).
7. Nomination du comité.
8. Désignation de la commission vérificatrice pour 1986: Avenches et Payerne-Basse-Broye.
9. Rapport sur la vulgarisation et conseillers (J.-P. Cochard).
10. Rapport des moniteurs, élevage (F. Bovy).
11. Etat sanitaire du rucher vaudois (R. Steiger).
12. Propositions individuelles des sections et du comité.
13. Conférence de M. Heinz Wenger, apiculteur à Bienne, sur «Le pollen, sa récolte et son écoulement».

Les propositions et vœux des sections, à faire sur le formulaire SAR, seront adressés jusqu'au 4 février 1986 au président FVA, M. Fernand Bovy, 1261 Le Vaud.

La présente circulaire tient lieu de convocation ou d'invitation.

Le comité de la FVA

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MARTIGNY

Nos membres sont informés que l'assemblée annuelle aura lieu le **dimanche 9 février 1986 à Bovernier, dans le bâtiment scolaire**. Ordre du jour statutaire.

Le comité

SECTION ERGUEL-PRÉVÔTÉ

Les membres de la société sont convoqués en assemblée générale le **15 février 1986 au Restaurant de la Couronne à Sonceboz**, salle du 1^{er} étage, à **13 h. 30**, avec ordre du jour suivant:

1. Appel.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Procès-verbal du 2 mars 1985.
4. Rapport du président.
5. Rapport du caissier et des vérificateurs.
6. Mutations.
7. Fixation de la cotisation.
8. Rapports: commissaire, inspecteurs, conseillers, moniteur.
9. Nomination d'un membre au comité et des délégués.
10. Programme d'activité 1986.
11. Remise des distinctions.
12. Divers.
13. Conférence et films.

Au plaisir de vous saluer nombreux à notre assemblée, nous vous présentons, chers membres et amis de notre société, nos très cordiales salutations.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Nous vous invitons tous à participer à notre assemblée générale, **samedi 8 février 1986, à 20 h.**, en la salle de l'ancien **Restaurant Feldschlösschen**, immeuble Migros, Pont-de-Chailly.

Cela s'adresse à **tous les apiculteurs**, membres ou non de la section de Lausanne: pour le 100^e, un concours est organisé, doté de prix, dont une caisse à essaim équipée pour le traitement antivarroa, après la capture de l'essaim. Prix aux trois premiers classés. A déposer chez M. Pierre Zonca, quincaillerie, av. V.-Rossel 37, Lausanne, jusqu'au 20 août 1986.

Le comité

SECTION DE SION

Assemblée générale le **jeudi 13 février, à 20 h., à l'Hôtel du Cerf à Sion.**

Ordre du jour statutaire. Conférence sur l'Apimondia au Japon.

Le comité

À VENDRE

1 rucher avec 12 ruches DB, dont 8 habitées. Le tout en bon état.

S'adresser au **tél. 037/37 18 12**

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Ami apiculteur, nous te rappelons notre assemblée du **7 février à l'Hôtel de Commune de Dombresson**. Prends avec toi la convocation que tu as déjà reçue, où se trouve l'ordre du jour.

Les diapositives sur l'apiculture au Japon devraient te motiver.

Le comité

GROUPE DE CHARDONNE (SECTION DES ALPES)

Chers collègues, notre amicale a besoin de propositions nouvelles pour la saison qui se prépare, aussi je vous prie de ne pas manquer de vous rendre, le **25 février à 20 h., au Café de la Montagne à Chardonne**.

Salutations à chacun et à bientôt.

Le conseiller

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Assemblée générale d'automne du 23 novembre 1985 à 14 h. au Restaurant de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Locle.

M. Pierre Paratte, président, ouvre la séance et remercie les membres qui se sont déplacés au Crêt-du-Locle. Il salue la présence de M. Jeanrichard, président de la section du Val-de-Travers.

La lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de printemps ne suscite aucun commentaire et celui-ci est accepté à l'unanimité.

Les scrutateurs sont nommés, soit MM. Mojon et Jörg.

Nous observons une minute de silence pour honorer la mémoire de MM. Roger Jeanneret, Charles Huguenin et Henri Jeanneret.

Dans son rapport, le président constate que la récolte de 1985 a été irrégulière, selon les régions. Il fait un appel aux membres afin qu'ils en recrutent de nouveaux pour augmenter l'effectif actuel, qui est de 112, plus deux membres amis. Il signale les démissions de MM. Jean-Jac-

ques Gasser et Marcel Jacot. Lors du souper à La Chaux-d'Abel, neuf apiculteurs avaient reçu de la main du président un diplôme de membre honoraire.

La manifestation du 75^e anniversaire de la Fédération cantonale, organisée par les sociétés de La Chaux-de-Fonds et des Montagnes neuchâtelaises, a été parfaitement réussie. Elle a été suivie d'un souper en commun au Restaurant de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Locle.

Dans son rapport, le caissier, M. René Mangold, nous donne connaissance des comptes, qui se soldent par un bénéfice qui viendra augmenter le capital de la société. La parfaite tenue des comptes est relevée par les vérificateurs.

Le rapport du conseiller apicole, actuellement en convalescence, est lu par M. Ganguillet. Il donne les dates des cours pour 1986, soit les 16 janvier, 13 février, 13 mars, 10 avril 1986, à 20 h. au Restaurant du Crêt-du-Locle. L'assemblée remercie l'auteur du rapport, M. Bichet, et lui présente ses meilleurs vœux.

Les délégués pour la Fédération cantonale et la SAR sont MM. Sylvain Robert, nouveau, et René Mangold.

Démission au comité: M. Boegli, vice-président, donne sa démission pour des

raisons de santé. Pour le remplacer, M. Paratte propose la nomination de M. Alain Rognon, qui est acceptée à l'unanimité.

Suite à la demande de M. Mangold, la décision est prise de tenir toutes les assemblées au Crêt-du-Loche.

Le mandat du président est renouvelé à l'unanimité pour une période de quatre ans.

Pour l'organisation du souper, M. Burri est à nouveau sollicité.

M. Blanc, inspecteur, nous montre dans un cadre sous verre ce qu'est la loque américaine, ainsi que des varroas, que l'assemblée a pu observer au microscope.

M. Mojon signale que des tests sur la varroase ont été faits par les éleveurs se rendant en station et qu'ils n'ont rien révélé de suspect.

M. Jeanrichard, notre invité, nous fait un exposé sur son voyage en Tunisie où il s'est documenté sur la varroase et ses méthodes de traitement. Son récit passionnant a ouvert une discussion animée quant au traitement coûteux imposé en Suisse et qui paraît peu efficace. De plus, il est relevé lors de ce débat que les directives de l'Inspectorat cantonal sont pratiquement inexistantes.

L'assemblée est levée à 16 h. 30.

Le secrétaire
E. Amstutz

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE DES APICULTEURS D'AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Des médailles pour nos apiculteurs méritants

Les apiculteurs d'Ajoie et Clos-du-Doubs se sont retrouvés au Restaurant du Mont-de-Cœuve à l'occasion de l'assemblée d'automne de la section.

M. Jean-Pierre Freléchoux, de Boncourt, a ouvert les débats en souhaitant une

cordiale bienvenue à chacun, et plus particulièrement à notre membre d'honneur Paul Stoquet, toujours en forme et au premier rang.

Après la désignation de deux scrutateurs, MM. Meier et Stadelmann, le secrétaire donna lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Ce texte fut accepté sans opposition.

M. Freléchoux présenta son rapport de conclusion de la saison apicole. L'année 1985 a été très fortement marquée par les caprices de la nature. Elle fut caractérisée par un printemps relativement froid et pluvieux. Cette mauvaise saison a duré jusqu'au 1^{er} juillet. Le développement des colonies a été lent, après un hiver rigoureux qui a occasionné bien des pertes.

La belle saison a débuté en juillet pour ne se terminer qu'en novembre. Chaleur et sécheresse ont permis à nos abeilles de profiter des fleurs tardives et des miellats pour récolter les provisions nécessaires. Le résultat a été très localisé. En plaine, la récolte a été nulle à très faible. 700 mètres d'altitude, dans certaines régions et expositions, a été la situation idéale pour une bonne, voire une excellente récolte. La moyenne par colonie, dans l'ensemble du canton, est estimée par le comité à 5 kilos. Un miel de très belle qualité, apprécié et recherché, qui permet au consommateur de reprendre contact avec un produit qui se faisait rare.

Ce miel, il a fallu le mettre en boîtes, je dirais même le mettre en valeur, dans un emballage destiné au consommateur. Pour ce faire, nous avons acheté et reçu des boîtes en plastique dans une nouvelle exécution, dite incassable et dégradable.

Les membres du comité et certains apiculteurs ont trouvé cette boîte moins transparente, très molle et par conséquent très désagréable au toucher, une fois remplie.

Nous estimons qu'un tel produit mérite un meilleur emballage et avons décidé de faire pour le printemps prochain une étude sur des bocaux en verre. Plusieurs modèles sont présentés à l'assemblée, qui est invitée à faire part de ses objections. Une offre définitive sera soumise à l'assemblée de printemps.

Comme chaque année, le comité avait organisé une sortie annuelle. Pas beaucoup de succès! C'est dommage. Dix-huit participants ont eu un temps magnifique, une bonne journée, durant laquelle ils ont pu fraterniser avec les apiculteurs voisins du canton de Neuchâtel, à l'occasion du 75^e anniversaire de leur fédération.

L'année restera aussi gravée dans bien des mémoires par le biais du concours des ruchers 1985.

C'est le 26 octobre, à l'Hôtel des Rangiers, que 14 apiculteurs jurassiens, dont une dame, qui ont eu le courage d'affronter le jury du concours durant la saison écoulée ont été récompensés.

Acclamés et vivement félicités, les apiculteurs suivants de la section Ajoie et Clos-du-Doubs ont reçu des distinctions: MM. Paul Cavé, Bressaucourt, 1 médaille d'or et 1 médaille de vermeil; Charles Noirjean, La Motte, 1 médaille d'or; Armand Noirat, Asuel, 1 médaille d'or; Alphonse Chevrolet, Porrentruy, 1 médaille d'or; Alfred Gerber, Porrentruy, 1 médaille d'or; Georges Zuber, Alle, 1 médaille d'or; Fritz Schluchter, Saint-Ursanne, 1 médaille de bronze.

Quant au roi du concours, M. Paul Cavé, il recevra la médaille de vermeil, offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de Suisse romande. Elle lui sera remise au printemps 1986 à Lausanne. M. Freléchoux félicite, au nom de tous les membres de la section, au nom du comité et en son nom personnel, M. Paul Cavé pour son brillant résultat. C'est une très belle distinction qui récompense un apiculteur de talent, donné en exemple pour l'élevage des reines dans les cours de vulgarisation il y a plus de vingt ans. Félicitations et merci à cet apiculteur de haut niveau.

Notre président remercie tous les apiculteurs qui nous soutiennent et nous aident

dans notre action. Un merci tout spécial aux membres du comité pour leur excellente collaboration.

Il souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et présente ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

M. F. Guenin, inspecteur régional, commente l'état sanitaire du rucher ajoulot par les remarques suivantes.

Tout au début de l'année, deux cas d'acariose, un à Bressaucourt et un à Dampheux, ont été décelés. Après les traitements d'usage, le séquestre a été levé.

Les localités de Boncourt et Courgenay ne sont plus à ban concernant les cas de loque américaine. C'est avec une grande satisfaction que M. Guenin peut nous annoncer que plus une seule localité n'est sous séquestre dans notre circonscription.

Mais! Oui, malheureusement il y a un mais. La varroase est à nos portes. En Suisse, pas moins de dix cantons sont atteints par ce parasite. Soyez vigilants et annoncez toute suspicion de maladie à vos inspecteurs. Soyez prudents lors d'achat d'abeilles, de reines et de tout matériel. Exigez un certificat. Après ces quelques conseils, M. F. Guenin présente à tous ses meilleurs vœux pour 1986.

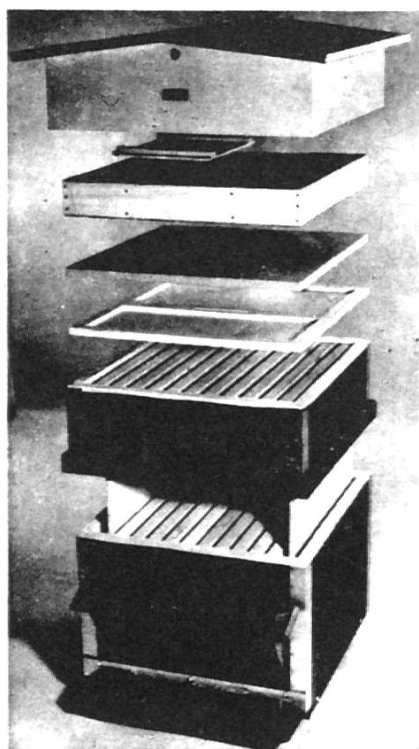
Dans les divers, un apiculteur fait remarquer que plusieurs ruchers ajoulots ont été intoxiqués par des traitements intempestifs d'agriculteurs. Hélas! Et pourtant, chaque année plusieurs affiches sont posées dans des endroits bien visibles. Les conseils de la société d'apiculture ne sont guère mis en pratique. Plusieurs milliers d'abeilles sont mortes devant les ruchers à cause de l'inconscience de certains agriculteurs.

M. Jean-Pierre Freléchoux clôt cette assemblée apicole et souhaite à toutes et à tous un bon retour dans leur foyer. C'est devant le verre de l'amitié que cette belle soirée se termine.

Jean-Pierre Veluz

Toujours à votre disposition

et pour chaque usage, du matériel apicole de qualité



- **Ruches pastorales**, montées et non montées
- **Cadres Dadant et suisses**, montés avec cire ou non montés
- **Ruchettes à essaim et d'élevage**
- **Cire gaufrée « Rithner »**
- **Miélo-candi et sirops**
- **Pharmacie apicole**
- **Extracteurs, maturateurs**
- **Tous emballages à miel**
- **Nourrisseurs en bois et plastique** de 1 à 10 litres
- **Librairie apicole**

Toutes pièces détachées en bois pour ruches

Tout l'équipement en tôle pour ruches

Tout est livrable du stock

Rithner & Cie, 1870 Monthey, Tél. 025/71 21 54